

DECLARATION DE PERTE OU DE VOL DE CARTE D'ACCES DECHETERIES

(à compléter et à retourner au SEROC)

A remplir par l'habitant

	Nom(s)			
	Prénom(s) Adresse complète Code postal Téléphone Portable Adresse d'envoi si différente certifie avoir perdu ou s'être fait voler sa carte d'accès déchèteries du SEROC souhaite une nouvelle carte d'accès contre paiement de 20 euros par chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer au SEROC «Les informations recueillies par le SEROC de Bayeux ont pour finalité l'enregistrement et la gestion des cartes de déchèteries. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données du SEROC de Bayeux : rgpd@cdg14.fr »			
	Date	Date Signature de l'usager		
	<u>A remplir par le SEROC</u>			
	Réception du chèque	□ oui	□ non	
	Attribution d'une nouvelle carte	□ oui	□ non	
	<u>A remplir par le SEROC</u>			
	Inscription du numéro de la carte perdue ou volée			
	Fait le	☐ Par courrier	☐ Sur place	